

# Réunion de secteur Septembre 2025

## Secteur A « Chapèze centre »

Période	THEME	SUJET	QUESTION	REPOSE
sept.-25	Sécurité & Sûreté	Incivilités	Arrivée d'un nouveau policier - municipal	<p>La police municipale de Saint-Savin joue un rôle essentiel pour la sécurité et la tranquillité des habitants. Bien qu'elle ne remplace pas la Gendarmerie nationale, elle agit en tant que force de proximité pour répondre aux problèmes qui impactent directement la qualité de vie dans la commune.</p> <p>Ses missions principales incluent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les contrôles de vitesse, les sorties des écoles.</li> <li>• La gestion des incivilités comme les dépôts sauvages, les nuisances sonores, et les animaux errants.</li> <li>• L'application des arrêtés municipaux liés à l'occupation de l'espace public et à la propreté.</li> <li>• Une collaboration étroite avec la Gendarmerie pour les infractions plus graves, assurant une chaîne de sécurité efficace sur le territoire.</li> </ul> <p>Pour assurer une meilleure couverture et plus de disponibilité, le service de police est mutualisé avec celui de la commune de Saint-Chef. Récemment, un nouvel agent a été recruté, garantissant la continuité du service tout en apportant une nouvelle perspective et une solide expérience.</p> <p>Les objectifs de notre policier sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sécurisation des abords des écoles (Objectif Prioritaire)</li> <li>• Action : Assurer la sécurité des enfants aux heures d'entrée et de sortie. Cet objectif est jugé prioritaire en raison d'une situation de la circulation et du stationnement qui s'est fortement dégradée nécessitant une vigilance accrue pour prévenir tout accident.</li> <li>• Surveillance générale et dissuasion</li> <li>• Action : Effectuer des patrouilles régulières et visibles dans l'ensemble du village.</li> </ul>

sept.-25	Sécurité & Sûreté	Incivilités	Beaucoup de problèmes de vitesse sur la route de Chapèze	<p>Nous allons prévoir d'effectuer des contrôles de radar sur une période déterminée. L'appareil servira à collecter des données chiffrées et incontestables sur les comportements de conduite. Au-delà d'une simple indication de vitesse, le radar enregistrera :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La vitesse moyenne pratiquée sur cet axe.</li> <li>• Le pourcentage d'usagers dépassant la limitation autorisée.</li> <li>• Les pics d'excès de vitesse, en identifiant très précisément les jours et les heures (matin, midi, soir) où les dépassements sont les plus fréquents et les plus importants.</li> </ul> <p>Cette collecte nous permettra de quantifier l'ampleur exacte du problème d'incivilité routière.</p> <p>Simultanément, l'outil mesurera la fréquentation de la voie. Il est essentiel de connaître le volume de véhicules empruntant cette route.</p>
sept.-25	Mobilité	Mode doux	Le passage du terrain de jeu du château vers le portail de l'école primaire est trop étroit pour certaines poussettes voir pour un fauteuil	<p>La mairie va étudier la possibilité d'améliorer le chemin le plus court vers l'école pour le rendre plus sûr. En attendant, elle recommande fortement d'emprunter l'itinéraire avec trottoirs, même s'il est un peu plus long. Ce parcours, conçu pour la sécurité et l'accessibilité, sépare les piétons des voitures, ce qui est crucial, surtout en période de forte affluence. Il est adapté pour les poussettes, les personnes à mobilité réduite (PMR), garantissant la sécurité de tous les usagers.</p>
sept.-25	Mobilité	Service a la personne	Le bus n°9 ne passe pas systématiquement à l'arrêt de la place de l'ancienne école	<p>Le service de bus desservant Saint-Savin est un atout important pour les déplacements quotidiens.</p> <p>Voici les horaires de passage habituels de la navette de bus au niveau de la place : Le matin 7h02 /7h57/12h30 et l'après-midi 16h33/17h38/18h59.</p> <p>Nous vous invitons à vous rendre directement à la Mairie et venir retirer le dépliant détaillé des horaires de bus qui contient toutes les informations nécessaires.</p>

sept.-25	Sécurité & Sûreté	Incivilité	Où en sommes-nous de l'installation des caméras sur la commune ?	<p>La Municipalité de Saint-Savin s'engage résolument pour renforcer la sécurité et la tranquillité publique avec le lancement d'un vaste projet de déploiement progressif de la vidéoprotection sur l'ensemble du territoire communal.</p> <p>Ce projet ambitieux s'étalera sur plusieurs années. Cette approche échelonnée est essentielle pour deux raisons :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maîtrise budgétaire : elle permet de contrôler rigoureusement les dépenses et d'assurer une gestion financière saine pour la collectivité.</li> <li>2. Efficacité opérationnelle : elle garantit une mise en œuvre efficace, maîtrisée et ajustée aux besoins réels du terrain.</li> </ol> <p>Une étude préalable approfondie a déjà été finalisée. Cette étude technique a permis de cartographier précisément les zones les plus sensibles de la commune (points de regroupement, axes de circulation majeurs, bâtiments publics, zones d'activité) et de déterminer le nombre exact de caméras nécessaires pour une couverture optimale. Le projet global prévoit l'installation de 40 caméras sur l'ensemble de Saint-Savin.</p> <p>Le lancement officiel de ce projet structurant vient d'être validé par la Municipalité. La première phase de déploiement, pour la fin d'année, est désormais lancée et ciblera le secteur du bourg de la commune. Ce secteur verra l'installation de 24 caméras, couvrant ainsi les points clés du centre.</p> <p>L'objectif de cette phase initiale est d'assurer rapidement la sécurité des lieux les plus fréquentés, de lutter contre les incivilités (notamment les dépôts sauvages) et de faciliter le travail de la nouvelle police municipale en lien avec la gendarmerie.</p> <p>Afin d'alléger le coût pour les finances communales, la Municipalité a déposé un dossier de subvention pour obtenir un soutien de l'État et/ou des partenaires institutionnels.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide Sollicitée : La commune espère obtenir une subvention couvrant 80% du coût total de cette première phase.</li> <li>• Impact : Cette aide représenterait un soutien financier majeur permettant de concrétiser cet investissement lourd dans les meilleures conditions possibles.</li> </ul> <p>Ce projet de vidéoprotection n'est pas seulement un outil de répression, mais avant tout un puissant outil de <b>prévention</b> et de <b>dissuasion</b> au service de la qualité de vie de tous les habitants de Saint-Savin.</p>
----------	-------------------	------------	--	---

sept.-25	Social	Santé	Arrivée de nouveaux médecins sur la commune	<p>1. Agrandissement de la Maison Médicale Le projet (privé) est sur le point de se concrétiser. L'extension vise à créer de nouveaux cabinets équipés et modernes. L'objectif principal est d'attirer de nouveaux médecins généralistes en leur offrant une structure de travail collaborative et fonctionnelle.</p> <p>2. Création de la Maison des Kinésithérapeutes Un second projet, avancé, concerne la construction d'un nouveau pôle spécifiquement dédié aux professionnels de la rééducation. Ce projet est lié à l'arrivée attendue de six kinésithérapeutes, ce qui renforcerait significativement l'offre de soins paramédicaux sur la commune. Ces investissements stratégiques visent à assurer la pérennité et la qualité des soins de proximité pour tous les habitants.</p>
sept.-25	Mobilité	Infrastructures routières	Est-il possible de donner un nom a notre place car il n'y a plus d'école à Chapèze ?	<p>C'est une excellente idée ! Nommer officiellement cette place est une démarche qui valoriserait notre patrimoine. Pour que ce nom ait un sens profond et perdure, il est crucial de ne pas se limiter à un choix arbitraire. Nous pensons qu'il serait particulièrement enrichissant et pertinent que ce nom s'appuie sur l'Histoire du Lieu : Quelles étaient les fonctions passées de cette place ?</p>

				<p>Les Figures Locales : Y a-t-il une personnalité) qui a marqué la vie de ce quartier et qui mériterait cet hommage ?</p> <p>La Municipalité est tout à fait favorable à ce projet et pense qu'il serait bon d'en faire une démarche participative.</p> <p>Nous vous encourageons à soumettre vos suggestions de noms, accompagnées d'une courte justification expliquant le lien avec l'histoire, la culture ou la vie de la place.</p> <p>La sélection finale pourrait ensuite être soumise au vote des habitants, et être proposée au Conseil Municipal pour une délibération officielle.</p>
--	--	--	--	---